



Trésorier du DISTRICT

Yvon ELIARD

2 chemin des Bordeaux

02860 VORGES



FDI 60

Défraiements pour Finales

à adresser au Trésorier du District AISNE

(cochez la case correspondant à votre cas)

Finale de Ligue (Hauts de France)

Finale de France

Qualification pour Finale de France

Pour **toute épreuve disputée**, joindre une photocopie de la **feuille de résultats**.
Pour une **Finale de France**, joindre aussi une photocopie de la "**Fiche Individuelle de Frais**"
fournie par la FFB.

Rappel : Les **finale de District** sont à la charge des clubs
les **Déplacements pour les finales de Secteur** sont à la charge de la Ligue (voir formulaire de la Ligue)

NOM et Prénom du JOUEUR

Adresse :

n° de
licence

Club du joueur :

Épreuve disputée :

Lieu de la Finale :

Date de la finale :

Signature du
demandeur :

*Les remboursements se font suivant les barèmes établis dans le District AISNE (voir FD69)
Ces barèmes sont révisables tous les ans par le Bureau du District AISNE de Billard.
N'oubliez pas de joindre tous les justificatifs demandés (voir FD69)*

Partie réservée au Trésorier et à Remettre au Joueur

Épreuve disputée :

Date	Kms	Repas	Hôtel	Autre	TOTAL
	€	€	€	€	€